

# CHALLENGE DEPARTEMENTAL VTT UFOLEP LOT ET GARONNE 2013

## CAHIER DES CHARGES

A respecter par les clubs organisateurs  
d'une épreuve du Challenge VTT UFOLEP 47.

## ORGANISATION

### Parcours

---

Le circuit sera en boucle. Celui-ci est préférable pour une question de convivialité et pour permettre aux familles qui encouragent de voir passer à plusieurs reprises le vététiste.

Des points de contrôle sont obligatoires et devront être mis à des endroits stratégiques (point le plus éloigné, risque de tricherie...). Ils seront assurés par des commissaires reconnaissables par un chasuble.

### Inscriptions

---

Le club organisateur gère les inscriptions. Les chèques sont établis à son ordre. Les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables sur le site de l'UFOLEP 47 ou du club organisateur.

Il n'y aura pas d'inscriptions sur place le jour de l'épreuve. Les inscriptions se feront au plus tard l'avant veille de l'épreuve.

### Les plaques de cadre

---

Le comité UFOLEP fournira au club organisateur les plaques de cadre contre versement d'une caution de 150€. Les plaques devront être restituées après la course dans leur totalité. En cas de non-restitution ou de dommage sur les plaques, il sera facturé 3€ par plaque.

Les plaques de cadre seront distribuées le jour de la course sur présentation de la licence UFOLEP accompagnée de la carte compétiteur VTT ou bien de la licence d'une autre fédération permettant la pratique du VTT ou bien d'un certificat médical de contre indication à la pratique du VTT en compétition pour les non licenciés.

Les licences et cartes de compétiteurs seront restituées à l'issue de la course en échange de la remise de la plaque de cadre **en bon état**.

### Tarifs

---

Afin de garder une homogénéité, les tarifs demandés aux vététistes qui participent aux courses UFOLEP 47 seront les mêmes. Ces tarifs sont déterminés par la Commission Technique Départementale VTT et validés par le Comité Départemental. Chaque organisateur devra verser 15€ par épreuve au comité départemental.

#### Tarifs :

- 9€ pour les licenciés UFOLEP
- 12€ pour les licenciés d'autres fédérations ou non licenciés
- 5€ pour les catégories jeunes licenciés ou non (11 à 16 ans inclus)

## L'assurance

---

Il est obligatoire de souscrire une assurance, Activité Cycliste Temporaire (ACT) ou autre, pour couvrir la manifestation. Il devra être envoyé une attestation d'assurance au comité UFOLEP au moins deux semaines avant le jour de l'épreuve.

## Catégories, distances et durée

---

Les catégories sont celles définies par l'UFOLEP Nationale :

- Jeunes Masculins/Féminines 11/12 ans ⇒ Nés en 2000 et 2001
- Jeunes Masculins/Féminines 13/14 ans ⇒ Nés en 1998 et 1999
- Jeunes Masculins/Féminines 15/16 ans ⇒ Nés en 1996 et 1997
  
- Adultes Masculins 17/19 ans ⇒ Nés en 1993 et 1995
- Adultes Masculins 20/29 ans ⇒ Nés de 1983 à 1992
- Adultes Masculins 30/39 ans ⇒ Nés de 1973 à 1982
- Adultes Masculins 40/49 ans ⇒ Nés de 1963 à 1972
- Adultes Masculins 50/59 ans ⇒ Nés de 1953 à 1962
- Adultes Masculins 60 ans et plus ⇒ Nés de 1952 et avant
  
- Adultes Féminines 17/29 ans ⇒ Nées de 1995 à 1983
- Adultes Féminines 30/39 ans ⇒ Nées de 1973 à 1982
- Adultes Féminines 40 ans et plus ⇒ Nées en 1972 et avant
  
- Tandems ⇒ Adultes. 17 ans et plus

## Horaires de départs

---

Les départs se feront par catégorie de manière décalée toutes les 10 min, selon le programme défini par les clubs organisateurs.

## Le ravitaillement

---

Les ravitaillements à l'arrivée sont obligatoires (boissons, gâteaux, fruits, pâtes de fruit ...).

## Le classement

---

Seuls les licenciés UFOLEP participent au classement du challenge VTT UFOLEP 47. Les points sont attribués de la manière suivante :

- 30 points au 1<sup>er</sup>.
- 25 points au 2<sup>ème</sup>.
- 20 points au 3<sup>ème</sup>.
- 19 points au 4<sup>ème</sup>.
- Dégressif d'un point jusqu'aux 18<sup>ème</sup> vététistes.
- 1 point au coureur ayant participé. 10 points supplémentaires au compétiteur ayant participé aux 10 manches du challenge.

## Les récompenses

---

Les 3 premiers UFOLEPIENS par catégories sont récompensés (coupe ou trophée classique).

Un tirage au sort pour tous est souhaitable à la fin de l'épreuve avec les lots divers prévus par l'organisation (possibilité d'une tombola).

## La sélection au championnat national

---

Les 6 places de titulaire et la place de remplaçant seront attribuées aux compétiteurs totalisant le plus de points au challenge.

***Rappel : la participation au championnat départemental et régional est obligatoire pour accéder au championnat national. La sélection des compétiteurs pour le championnat national sera communiqué après le championnat régional.***

## LE SITE

## Départ et arrivée

---

- Doivent avoir lieu dans un espace suffisamment grand.
- Essayer si possible que ces espaces soient attractifs (expo, animations diverses).
- Prévoir un podium.
- Les départs et arrivées se feront dans des couloirs matérialisés avec barrières et banderoles « départ » et « arrivée ».
- Une aide logistique peut être obtenue auprès du comité départemental selon les disponibilités et les possibilités (fiches de pointage de couleur correspondant aux plaques, logiciel de classement, ...).

## Sécurité

---

- L'ouverture et la fermeture de l'épreuve par des moyens motorisés sont recommandées.
- Vérification avant le début des épreuves du balisage et de la sécurité des parcours.
- Mises en place de moyens téléphoniques (via les portables...Vérifier le réseau) ou radio.
- Mises en place de signaleurs sur les points jugés dangereux.
- Briefing avant la course obligatoire.
- Les moyens de secours doivent être adaptés à la taille de la manifestation.
- Souscription d'une assurance pour la course.

## Balisage

---

- Avec de la rubalise et des flèches de l'association ou du comité, en nombre suffisant pour un vrai balisage de type « course ».
- Débalisage obligatoire dans les 48h. Il ne doit pas commencer avant l'arrivée du dernier concurrent.

## Nettoyage du site

---

En respect des objectifs du développement durable, le site doit être restitué propre après la course.

## Essais

---

Les essais seront libres et se feront dans des tranches horaires définies par le club organisateur.

Cette charte est valable pour l'organisation de course dans le cadre du « Challenge VTT UFOLEP 47 » pour la saison 2012-2013.

L'association organisatrice \_\_\_\_\_  
s'engage à respecter cette charte ainsi que le règlement joint.

Fait en trois exemplaires, à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**L'association  
organisatrice**

**La Commission Technique  
Départementale VTT**

**Le Comité Départemental  
UFOLEP 47**